

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

**5 décembre 2011**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le 5 décembre 2011 à 20 heures, à la salle du conseil située au 312 rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents :

- M. Lucien Gendron, conseiller
- Mme Margot Perreault, conseillère
- M. Yannick Bélanger, conseiller
- M. Alain Boucher, conseiller
- M. Jean-Guy Raymond, conseiller
- M. Francis Plourde, conseiller

Est absent :

- M. Louis-Marie Bastille, maire

Les membres présents forment le quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila, assiste à la session.

**2011-12-0258**

### **1. Ouverture de la session**

La session est ouverte à 20h, Lucien Gendron, maire-suppléant de Saint-Modeste, souhaite à tous la bienvenue.

Il est proposé par Alain Boucher appuyé par Yannick Bélanger d'accepter l'ouverture de la session.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2011-12-0259**

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Francis Plourde appuyé par Margot Perreault d'adopter l'ordre du jour.

Le point « Affaires nouvelles » est laissé ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2011-12-0260**

#### **3.1 Approbation du procès-verbal de la session ordinaire du 7 novembre 2011**

Il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Yannick Bélanger d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 7 novembre 2011.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **4. FINANCES**

2011-12-0261

### **4.1 Acceptation des comptes à payer**

Il est proposé par Jean Guy Raymond, appuyé par Alain Boucher :

◆ D'approuver le paiement des comptes énumérés dans le registre des achats du mois de novembre 2011 au montant de 47 144,20 \$.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **Dépôt des rapports des délégations de pouvoir**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le résumé des décisions prises durant le mois de novembre 2011, en vertu des règlements numéros 280 et 284:

|   |              |
|---|--------------|
| Directeur général et secrétaire-trésorier ..... | 8 040,95 \$  |
| Contremaître de voirie .....                    | 15 794,50 \$ |
| Coordonnateur des services techniques.....      | 89,03 \$     |

### **4.2 Dépôt du registre des dépenses incompressibles**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2011 au montant de 37 095,45 \$.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

2011-12-0262

### **4.3 Affectation d'une partie des surplus non-affectés**

**ATTENDU** que les vérificateurs externes recommandent aux municipalités, dans le cadre d'une saine gestion, d'imputer à chaque fin d'année, une somme provenant des surplus accumulés non-affectés afin de pallier à un possible ou éventuel déficit budgétaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yannick Bélanger, appuyé par Jean Guy Raymond, d'imputer, à l'état des activités financières 2011, 20 000 \$ provenant des surplus accumulés non-affectés. Cette somme, si non-utilisée, sera retournée aux surplus non-affectés en début de l'année 2012.

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

## **5. CORRESPONDANCE**

La lecture du résumé de la correspondance est faite par le maire-suppléant, Lucien Gendron.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

## **6. SUIVI ET RAPPORT**

### **6.1 Rapport des employés**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, fait rapport de quelques faits saillants réalisés par les employés municipaux depuis la dernière séance du conseil :

#### **Voirie**

Réparation des accotements de la Principale  
Travaux de réfection du camion 4 saisons, du camion à sel, de la niveleuse et du versatile  
Pose des balises d'hiver  
Creusage de fossés route principale Est  
Fossés Yves Roy, passage pépinière  
Ponceau 3<sup>e</sup> rang (près de la bleuetière)  
Réparations temporaires sur les bandes de la patinoire

#### **Coordination des Services Techniques et urbanisme:**

Émissions de permis  
Rapports d'inspections;  
Dossier de stratégie de l'eau potable  
Travaux préparatoires au lit de séchage  
Travaux préparatoires à l'implantation d'une borne sèche  
Préparation au budget  
Suivi dossiers promoteurs (Rue Estelle)

#### **Administration :**

Suivi, négociations, rencontres et recherches diverses reliées aux travaux de la caserne de pompiers  
Formation en sécurité civile  
Préparations et travaux au budget 2012  
Préparation code d'éthique et de déontologie des employés  
Participations aux rencontres liées à la Régie Kamloop;  
Entente de partenariat avec le Camp Vive La Joie pour le terrain de jeux;  
Accueil et entrée en service du chauffeur de voirie d'hiver;  
Finalisation des entrevues individuelles avec les employés;  
Participation à l'activité de stratégie d'économie de l'eau potable;

#### **Agent de développement :**

##### **Projet de réfection de la patinoire**

Effectuer des recherches d'informations  
Préparer et envoyer des demandes de soumissions à plusieurs fournisseurs et entreprises  
Rédiger un document de présentation du projet

##### **Projet affiche de bienvenues**

Effectuer des recherches d'informations  
Préparer et envoyer des demandes de soumissions à plusieurs fournisseurs et entreprises  
Rencontre avec M. Plamondon de Enseigne RDL

##### **Projet de transformation de l'église**

Participation à une visite d'église avec quelques membres de la fabrique à Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Cyprien afin d'apporter plus d'information au dossier

#### **Budget**

Révision des postes budgétaires et planifier les demandes pour le prochain budget

## Projet domiciliaire

Amorcer la rédaction d'un plan d'affaires préliminaire

## Loisirs :

### Comité de Loisirs

- ✓ Rédaction du rapport de l'activité d'Halloween (Disco Déguisé);
- ✓ 2 réunions avec le comité;
- ✓ Formation gratuite pour réaliser un 24heures de sciences;
- ✓ Recherche d'idée pour la relâche;
- ✓ Préparation de la publicité/billet/logistique d'un tournoi de Hockey;
- ✓ Demande de financement à la Caisse Populaire Desjardins de Viger;
- ✓ Application au programme de soutien aux activités de loisirs de l'URLS;
- ✓ Recherche préparatoire de Fondations/Subventions pour projet de Patinoire;
- ✓ Préparation pour faire une page Facebook des Loisirs de Saint-Modeste, mise en ligne de la page et en faire la publicité;
- ✓ Recherche de règlements sur les mesures d'une patinoire officielle;
- ✓ Recherche de méthode de produire des publicités sur une bande de patinoire;
- ✓ Recherche sur les organismes de bienfaisance pour un numéro de charité;
- ✓ Ménage des dossiers de réunions du comité des loisirs (faire un cartable);
- ✓ Analyse des règlements généraux de l'œuvre des terrains de jeux de Saint-Modeste.

### Autres

- ✓ Suivi des travaux d'une étudiante en loisir (mise à jour des dossiers du terrain de jeu);
- ✓ Suivi auprès de service canada;
- ✓ Suivi auprès du registraire des entreprises québécoises et mise à jour annuelle;
- ✓ Production d'un Publi-reportage pour le Mot-Destin.

## **6.2 Rapport des conseillers**

Margot Perreault annonce la fermeture de la bibliothèque du 21 décembre au 9 janvier prochain.

Participation à la réunion de la corporation de développement, Mme Margot Perreault nous en fait un compte rendu.

Suivi des ventes des livres du 150<sup>ème</sup> anniversaire.

Francis Plourde fait état des derniers développements liés au départ de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage de la Régie Kamloup.

Yannick Bélanger fait état de la rencontre du Comité de Loisirs et notamment la préparation du tournoi de hockey prévu pour le mois de février.

Alain Boucher fait état de la situation du service de voirie.

## **6.3 Rapport du maire**

Néant

#### **6.4 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Le maire Louis-Marie Bastille, la conseillère, Margot Perreault et les conseillers Francis Plourde, Lucien Gendron, Yannick Bélanger, Jean-Guy Raymond et Alain Boucher ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires. (art. 357 et 358 L.E.R.M.). La liste des déclarations d'intérêts est annexée au présent procès-verbal sous le numéro **2011-12-01.1**

Une copie de la présente devra être acheminée à la direction régionale du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire avant le 15 février de l'année qui suit.

#### **7. PROJETS DE RÉSOLUTIONS**

**2011-12-0263**

##### **7.1 Approbation du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2012**

**ATTENDU** que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Jean Guy Raymond, que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront, sauf exception, le lundi et qui débiteront à 20 h :

- Lundi 9 janvier 2012
- Lundi 6 février 2012
- Lundi 5 mars 2012
- Lundi 2 avril 2012
- Lundi 7 mai 2012
- Lundi 4 juin 2012
- Mardi\*3 juillet 2012
- Lundi 6 août 2012
- Mardi\*\* 4 septembre 2012
- Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012
- Lundi 5 novembre 2012
- Lundi 3 décembre 2012

**\*Le lundi 2 juillet 2012 (jour non juridique) puisque le 1<sup>er</sup> juillet 2012 est un dimanche (fête de la confédération), la séance ordinaire sera alors tenue le jour juridique suivant, soit le mardi suivant le jour de fête.**

**\*\*Le lundi 3 septembre 2012 (fête du Travail) étant un jour de fête (jour non juridique), la séance ordinaire sera alors tenue le jour juridique suivant, soit le mardi suivant le jour de fête.**

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-12-0264

**7.2 Fermeture du bureau municipal durant la période des Fêtes**

**ATTENDU** qu'à chaque année, durant la période des Fêtes, le bureau municipal est fermé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Yannick Bélanger, de fermer le bureau municipal du jeudi 22 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012 inclusivement. Outre les congés fériés, les employés utiliseront leur congé maladie et/ou leur banque de temps afin de combler leur semaine de congé.

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-12-0265

**7.3 Demande de commandite du club Optimiste**

**ATTENDU** la demande du club Optimiste d'une contribution de 500 \$ pour l'organisation d'une fête pour enfants à l'occasion de Noël;

**ATTENDU QUE** le nombre d'enfants qui participent à une telle activité est grandissant d'année en année;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean Guy Raymond appuyé par Francis Plourde que le conseil accorde la contribution de 500 \$ demandée par le club Optimiste.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-12-0266

**7.4 Convention à intervenir concernant la contribution financière annuelle relative aux services de l'Office du tourisme et des congrès de la région de Rivière-du-Loup pour les années 2012 à 2014**

**ATTENDU** que la convention de service en vigueur entre, d'une part, des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup et, d'autre part, l'Office du tourisme et des congrès (OTC) de la région de Rivière-du-Loup arrive à échéance le 31 décembre 2011;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de renouveler cette convention pour continuer de bénéficier des services offerts par cet organisme;

**ATTENDU** que le mandat de l'OTC et les modalités d'engagement financier pour notre municipalité sont inscrits dans un projet de convention qui a été soumis à l'attention du conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Francis Plourde appuyé par Yannick Bélanger :

**QUE** la municipalité de Saint-Modeste informe l'Office du tourisme et des congrès de la région de Rivière-du-Loup et la MRC de Rivière-du-Loup :

- 1) qu'elle accepte la convention à intervenir entre l'OTC et les municipalités de la MRC concernant les services de l'OTC, à laquelle convention interviennent également la MRC de Rivière-du-Loup et le CLD de la région de Rivière-du-Loup;
- 2) qu'elle accepte de verser, pour les années 2012, 2013 et 2014, la contribution prévue selon les termes et modalités de cette convention;

- 3) qu'elle mandate le maire à signer, pour et au nom de la municipalité ladite convention.
- 4) le projet de convention est annexé à la présente résolution sous le N° **2011-12-01.2** pour en faire partie intégrante;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2011-12-0267**

**7.5 Offre de service du camp Richelieu Vive La Joie – Terrain de jeu municipal**

**ATTENDU** que la Municipalité a l'intention d'améliorer la qualité de service de son terrain de jeux estival;

**ATTENDU** que la Municipalité a reçu une offre de services du Camp Vive La Joie sous la forme d'un projet de contrat de services pour l'administration du terrain de jeu municipal « La Coccinelle » et que copie de ladite offre de service a été remise aux membres du conseil lors d'une rencontre préparatoire et que cette offre de service répond aux besoins de la municipalité en la matière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean Guy Raymond, appuyé par Margot Perreault,

**QUE :**

- la municipalité accepte l'offre de service du Camp Richelieu Vive La Joie dont les honoraires annuels s'élèveront au coût des inscriptions reçues par la municipalité pour le terrain de jeux et dont le coût des activités est de 2405 \$ TVQ incluse et ce conformément aux termes du projet de contrat de services à signer entre les parties;
- que la municipalité accepte la proposition de tarifs d'inscription du terrain de jeux telle que proposée par le Camp Richelieu Vive la Joie et qu'elle s'engage à intégrer lesdits tarifs dans son règlement sur la tarification et la location des biens, des services et des activités municipales;
- la présente résolution ne sera valide que sous réserve de l'approbation écrite par le conseil d'administration du Camp Richelieu Vive La Joie de la tarification et du contrat de service joints en annexes;

Une copie de la proposition de tarification du terrain de jeux est jointe en annexe de la présente résolution sous le N° **2011-12-01.3** pour en faire partie intégrante;

Une copie du projet de contrat de services est jointe en annexe de la présente résolution sous le N° **2011-12-01.4** pour en faire partie intégrante;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2011-12-0268**

**7.6 Demande de commandite du feuillet paroissial – Fabrique de Saint-Modeste**

**ATTENDU** que le Conseil de la Fabrique de Saint-Modeste sollicite à nouveau cette année, notre participation financière pour l'achat d'une annonce publicitaire dans le feuillet paroissial de la Terre à la Mer, secteur Saint-Modeste;

**ATTENDU** que ce feuillet offre à la population de Saint-Modeste un aperçu de la vie de notre communauté chrétienne;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Francis Plourde:

◆ d'acheter une annonce publicitaire dans le feuillet paroissial de la Terre à La Mer, secteur Saint-Modeste, pour un montant total de 155 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

2011-12-0269

**7.7 Renouvellement d'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités**

**ATTENDU** que la Municipalité considère qu'il y a de nombreux avantages à s'associer à la Fédération Québécoise des Municipalités;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Margot Perreault, de renouveler, pour l'année 2012, notre adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités au coût de 739,43 \$ taxes incluses.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-12-0270

**7.8 Adoption du guide de l'employé, des politiques et grilles salariales rattachées.**

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Modeste a travaillé depuis plusieurs mois à la mise en œuvre d'un guide de l'employé afin de faciliter l'intégration dans l'équipe des nouveaux employés, de permettre aux employés actuellement en place de connaître la mission, les valeurs mais aussi les principaux éléments, droits, devoirs, procédures, incombant tant à l'employeur qu'à l'employé, et de définir les grilles salariales de l'ensemble des postes de travail existant actuellement dans la municipalité.

**ATTENDU** que les élus ont reçu une copie du guide de l'employé lors d'une rencontre préparatoire à la présente séance;

**ATTENDU** que tous les employés ont reçu une copie du guide l'employé lors d'une rencontre du personnel;

**ATTENDU** que tant les élus que les employés ont été amenés à travailler sur le contenu du guide de l'employé, et qu'il s'en dégage un consensus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Yannick Bélanger,

**QUE** ce conseil adopte le guide de l'employé, et les politiques et grilles salariales rattachées;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**7.9 Cession de biens mobiliers du garage municipal**

**ATTENDU QUE** suite aux appels d'offres sur invitation transmis à des entreprises invitées au mois d'octobre et transmis aussi à la population de Saint-Modeste par média-poste le 15 novembre 2011 et se terminant le 23 novembre 2011 à 15 heures, la municipalité a reçu les offres suivantes :

| <b>Soumissionnaires</b>       | <b>Lot 1</b>  | <b>Lot 2</b> | <b>Lot 3</b>  | <b>Lot 4</b>  |
|-------------------------------|---|--------------|---|---|
| Ti-Cœur pièces d'autos        | Néant   | Néant        | Néant   | Néant   |
| Construction Jean Paul Landry | Néant   | Néant        | Néant   | Néant   |
| Albert Castonguay et Fils     | Néant   | Néant        | Néant   | Néant   |
| JM Bastille inc.              | 165 \$ la tonne excluant fibre de verre, bois et plastique) | Néant        | 165 \$ la tonne excluant fibre de verre, bois et plastique) | 165 \$ la tonne excluant fibre de verre, bois et plastique) |

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean Guy Raymond appuyé par Francis Plourde :

- D'accepter l'offre de J.M. Bastille inc. telle que décrite ci-dessus, les prix incluant le transport ainsi que le chargement;
- D'informer le soumissionnaire retenu et lui demander de prendre rendez-vous avec le service de voirie pour l'enlèvement du matériel;

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents**

**7.10 Affectation comptable des droits de carrières sablières perçus au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2011**

**ATTENDU** que les droits de carrières sablières du 1<sup>er</sup> semestre 2011 ont été perçus et s'élèvent à la somme de 11 804,13\$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Alain Boucher appuyé par Jean Guy Raymond d'affecter ces sommes au paiement des dépenses de voirie municipale suivantes :

- 1498,78 \$ affectés au paiement de l'asphalte froide auprès de MR Boucher inc (factures 91365, 92755, et 93369) par le compte 02-32000-625;
- 2278,51 \$ au paiement de l'asphalte chaude auprès de Pavage Francoeur inc. (facture 2325) par le compte 02-32000-625;
- 827,83 \$ au paiement de travaux d'excavation Petit 1<sup>er</sup> Rang auprès des Excavations Guy Bélanger inc. (facture 4686) par le compte 02-32000-515;
- 588,20 \$ au paiement de travaux d'excavation au 3<sup>ème</sup> Rang auprès des Excavations Guy Bélanger inc. (facture 4666) par le compte 02-32000-515;
- 1895,30 \$ au paiement de travaux d'excavation et de drainage de la Route Beaulieu et du chemin Têtu auprès des Excavations Guy Bélanger inc. (facture 4567) par le compte 02-32000-515;
- 740,69 \$ au paiement de travaux d'excavation et de drainage de du chemin Têtu auprès des Excavations Guy Bélanger inc.

- (facture 4596) par le compte 02-32000-515;
- 958,54 \$ au paiement de divers travaux d'excavation et de drainage des Rues Audet et Jalbert auprès des Excavations Guy Bélanger inc. (facture 4481) par le compte 02-33000-515;
- 740, 69 \$ au paiement de divers travaux d'excavation et de drainage des Rues Principale et 3<sup>ème</sup> Rang auprès des Excavations Guy Bélanger inc. (facture 4702) par le compte 02-33000-515;
- 467,44 \$ au paiement partiel de divers travaux d'excavation et de drainage de la Rue Principale auprès des Excavations Guy Bélanger inc. (facture 4693 d'un montant total de 566,41 \$) par le compte 02-33000-515;

Les prix indiqués s'entendent TVQ incluse.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-12-0273

**7.11 Demande d'appui à la CPTAQ – Demande de morcellement de terre agricole pour des fins de remise en agriculture**

**ATTENDU** la demande de M. Michel Bérubé afin de vendre à la ferme Gemetrick Senc des parcelles de terrains agricoles sur une partie des lots 18 et 20 du Chemin de la Seigneurie;

**ATTENDU** que ces lots sont en friche depuis plusieurs années du au fait qu'ils sont situés de l'autre coté de la rivière Verte en rapport avec la ferme de M. Bérubé et que la rivière est trop large à cet endroit pour construire un pont;

**ATTENDU** que la Ferme Gemetrick Senc cultive la terre voisine;

**ATTENDU** que la Ferme Gemetrick Senc se propose de remettre en culture ces parcelles de terrain faisant l'objet de la demande de morcellement;

**ATTENDU** que ce projet à des impacts très positifs sur le potentiel agricole de ces lots et des lots voisins;

**ATTENDU** que cette demande n'amène aucune contrainte négative résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;

**ATTENDU** que cette demande vient renforcer l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Margot Perreault appuyé par Yannick Bélanger :

**QUE** la municipalité de Saint-Modeste appuie cette demande qui a pour but de remettre en production des parcelles de terres agricoles actuellement en friche;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-12-0274

**7.12 Demande d'autorisation de signature de certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs**

**ATTENDU** que la municipalité est doit prévoir, dans le cadre du plan de mise en œuvre prévu au schéma de couverture de risques en sécurité incendie, l'implantation d'une borne sèche dans le secteur de la Route de la Station;

**ATTENDU** que le secteur de la Rue Garneau Sud a été arrêté pour l'implantation de ladite borne sèche;

**ATTENDU** que l'implantation de cette installation nécessite d'effectuer une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEP (Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean Guy Raymond appuyé par Francis Plourde

**QUE** Monsieur Daniel Martel, inspecteur en bâtiment et coordonateur des services techniques soit autoriser à présenter et signer la demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs en qualité de représentant de la Municipalité de Saint-Modeste;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8. PROJETS DE RÈGLEMENTS**

Néant

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

Néant

**10. À L'INTENTION DES GENS DE LA SALLE**

La période de questions a lieu. Des questions sont posées.

2011-12-0275

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Jean Guy Raymond, appuyé par Yannick Bélanger de lever la session à 21h00.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

En signant le présent procès-verbal, le maire Louis-Marie Bastille est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.

Alain Vila  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

Louis-Marie Bastille,  
Maire